

13.04.2016 - 11:20 Uhr

Allianz Suisse investit dans un avenir mobile

Wallisellen (ots) -

- Allianz Suisse acquiert des parts dans la société d'autopartage «Catch a Car»
- La phase pilote réalisée par Catch a Car a été un succès
- Allianz Suisse souhaite contribuer activement à la mise en place des futures solutions mobiles

Alors que la phase pilote réalisée à Bâle par le prestataire d'autopartage Catch a Car s'avère concluante, Allianz Suisse renforce son partenariat avec ce dernier et entre, avec AMAG, au capital de la filiale lucernoise de Mobility.

L'étude «Jung und urban» réalisée par le Centre technologique Allianz (CTA) dans le cadre de laquelle environ 2200 personnes âgées de 18 à 24 ans ont été interrogées en Allemagne, en Autriche et en Suisse l'a montré récemment: les nouvelles formes de mobilité ont le vent en poupe. En Suisse, un tiers des jeunes conducteurs interrogés se déclarent déjà prêts à recourir à des solutions d'autopartage à l'avenir. Partenaire de Catch a Car, premier prestataire d'autopartage non lié à une station fixe de Suisse, Allianz Suisse a pu, au cours des deux dernières années, se faire une idée bien précise de cette nouvelle tendance. La phase pilote réalisée par Catch a Car s'étant soldée par un succès, Allianz Suisse a décidé de renforcer son partenariat avec cette dernière et d'entrer avec AMAG au capital de l'entreprise, filiale de la société Mobility. Les deux parties ont convenu de garder le silence sur le montant de la participation.

Un engagement visible

«L'innovation nous tenant beaucoup à cœur, nous souhaitons contribuer activement à la mise en place de solutions mobiles futures», explique Thomas Wegmann, responsable Gestion du marché d'Allianz Suisse. Un engagement qui ne passera pas inaperçu, puisque les véhicules de Catch a Car seront désormais pourvus du logo d'Allianz. S'y ajoutent les prestations d'assurance toujours fournies par Allianz Suisse pour ces véhicules. «Cet engagement profite à Allianz à deux points de vue: il nous permet, d'une part, de renforcer notre image auprès d'un public jeune et urbain. Comptant parmi les leaders de l'assurance automobile, Allianz apporte, d'autre part, son expérience et recueille en parallèle des informations concrètes sur les futures tendances en matière de mobilité», estime Thomas Wegmann.

Écho positif

La phase pilote réalisée à Bâle a bien montré que l'autopartage était un modèle d'avenir. Ces deux dernières années, plus de 5000 membres ont utilisé les 120 véhicules non liés à des stations fixes. Cette formule a donc été particulièrement appréciée. L'EPF de Zurich, qui a évalué l'impact de ce modèle sur la circulation et l'environnement lors de la phase pilote, tire également des conclusions positives. Les autopartageurs modifiant leur comportement mobile sur le long terme, Catch a Car permet non seulement d'éviter 363 voitures (calcul effectué sur la base du nombre actuels d'usagers) sur les routes bâloises mais aussi de réduire de 500 000 km par an l'utilisation moyenne de véhicules privés. Un résultat qui correspond à 2240 trajets de Bâle à Genève ou à une économie de 45 000 litres de carburant par an.

«Pour Allianz, qui encourage les projets durables, un tel écho a constitué un argument de poids dans la décision d'entrer au capital de Catch a Car», précise Thomas Wegmann.

Contact:

Hans-Peter Nehmer
téléphone: 058 358 88 01
e-mail: hanspeter.nehmer@allianz.ch

Bernd de Wall

téléphone: 058 358 84 14
e-mail: hanspeter.nehmer@allianz.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100786549> abgerufen werden.